Association Animation Agiot

3 ter Avenue du Mont Cassel

78990 -ELANCOURT

☎ 01 30 66 49 16

Courriel : association.animation.agiot@orange.fr
http://www.3a-danse.fr/

Ne pas jeter sur la voie publique

l'Association Animation de l'Agiot
vous présente

Cours de Danse
2016/2017

REPRISE DES COURS

LUNDI 5 SEPTEMBRE 2016

Professeur diplômée

Sophie PRATS

Responsables du cours de danse

Catherine GLOAGUEN ☏ 06.73.45.64.18
Jessica BAROUX ☏ 06.45.16.86.71
Agnès ODICHELIDZE 3a-danse@3a-danse.fr

Danse Rythmique : *(à partir de 4 ans)*

Eveil et Initiation

Danse Modern 'Jazz : *(à partir de 8 ans)*

Niveaux : Initiation
Moyen
Intermédiaire
Avancé
Confirmé

Saison 2016/2017

Le cours de danse 3A propose :

STAGES DANSE

❖❖❖❖❖

GALA ANNUEL

❖❖❖❖

SORTIES DANSES

INSCRIPTIONS- RENSEIGNEMENTS

Forum des Associations stand 3A
Gymnase de la Clef de Saint Pierre

Samedi 3 Septembre de 9h00 à 17h00

❖❖❖❖

Adhésion annuelle à l'association

(Qui permet de pratiquer toutes les activités de « 3A »)

15 € moins de 16 ans : né(e) après 09/2000
20 € à partir de 16 ans

Cotisation annuelle

(Toute inscription est un engagement pour l'année scolaire complète sauf arrêt maladie de + de 4 semaines).

195 € pour 1 H 00 par semaine
240 € pour 1 H 30 « « « « «
285 € pour 2 H 00 « « « « «

Réduction par famille pour le même adhérent

« « 2ème enfant - 5,00 € par trimestre
3ème et suivants - 10,00 € par trimestre

Conditions d'inscription

Adhésion et Cotisation
Payables pour l'année **(facilité de paiement en trois fois)**

Par 2 chèques séparés
(1 chèque adhésion + 1 chèque **cotisation annuelle** à l'activité)

Encaissement échelonné.

- Début Octobre 2016
- Début Janvier 2017
- Début Avril 2017

- **1 certificat d'aptitude à la pratique de l'activité obligatoire impérativement remis au 1er cours**
(Arrêté ministériel du 11/06/1979) **daté de moins de 1 mois avant la reprise des cours.**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de l'adhérent

Toute demande d'attestation de paiement pour l'inscription au cours de danse doit être demandée auprès du responsable de l'activité.

Essai gratuit pour un cours avant inscription-

PLANNING DES COURS

DONNE A TITRE INDICATIF, SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS, SUIVANT LE NIVEAU ET LE NOMBRE D'ELEVES PAR COURS.

LA REPARTITION DES ELEVES DANS LES COURS EST EFFECTUEE UNIQUEMENT PAR LE PROFESSEUR DE DANSE.

Lundi (Maison de l'Agiot) :

. 17 H 00 – 18 H 00 : Eveil à la danse - (Moyenne et grande section de maternelle)

. 18 H 00 – 19 H 00 : Jazz 2 - niveau intermédiaire (3ème ,2nde)

. 19 H 00 – 20 H 30 : Atelier Jazz 4 - niveau confirmé

Mardi (Maison de l'Agiot) :

. 17 H 30 – 19 H 00 : jazz (Cm2, 6ème)

. 19 H 00 – 20 H 30 : Jazz 3 – niveau Avancé (1ère- Terminale, fac)

. 20 H 30 – 22 H 00 : Atelier-adultes niveau Inter/Avancé

Mercredi (Maison de l'Agiot) :

. 13 H 30 – 14 H 30 : Moyen – (Cp, Ce1)

. 14 H 30 – 16 H 00 : Jazz 1 - niveau moyen (5ème, 4ème)

. 16 H 00 – 17 H 00: Eveil à la danse

(Moyenne et grande section de Maternelle)

. 17 H 00 – 18 H 30 : Jazz - (Cm2, 6ème)

Mercredi - Maison de la Villedieu

. 19 H 00 – 20 H 00 : Atelier, niveau confirmé

Jeudi (Maison de l'Agiot) :

. 17 H 00 – 18 H 00 : Initiation au jazz (Ce2-Cm1)
. 18 H 00 – 19 H 00: Jazz 2 - niveau intermédiaire (3ème, 2nde)

. 19 H 00 – 20 H 00 : Adultes.

TENUE DE DANSE IMPOSEE POUR CERTAINS COURS : MERCI DE NE RIEN ACHETER SANS L'AVIS DU PROFESSEUR